



## **MaaT Pharma présente les résultats de son Assemblée Générale ordinaire annuelle et extraordinaire**

**Lyon, France, 29 mai 2024, 18h00 CET – [MaaT Pharma](#) (EURONEXT: MAAT - la « Société »), société de biotechnologies en stade clinique avancé, leader dans le développement de Microbiome Ecosystem Therapies™ (MET)<sup>1</sup> visant à améliorer la survie des patients atteints de cancers,** présente les résultats de son Assemblée Générale ordinaire annuelle et extraordinaire qui s’est réunie le mardi 28 mai 2024 à 11h dans les locaux de la Société. Le quorum atteint par les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance s’établissait autour de 65 % d’actions votantes.

Les actionnaires ont approuvé très largement la majorité des résolutions agréées par le Conseil d’administration à une majorité de plus de 98 % (à l’exception de la 31ème résolution approuvée par près de 68% des votants). En particulier, ils ont approuvé le renouvellement du mandat des administrateurs existants à savoir Monsieur Jean-Marie Lefebvre, Monsieur Karim Dabbagh, Madame Dorothee Burkel, Madame Nadia Kamal, Monsieur Claude Bertrand, Monsieur Hervé Affagard, Monsieur Jean Volatier, Seventure Partners et la nomination d’un représentant de Bpifrance Investissement en qualité d’administrateur, ainsi que les résolutions suivantes :

- L’approbation des comptes de l’exercice 2023 ;
- La politique de rémunération des mandataires sociaux (Président, Directeur-général et Administrateurs) pour l’exercice 2024 ainsi que les éléments de rémunération qui leur ont été versés au cours ou attribués au titre de l’exercice 2023 – le détail des votes desdites résolutions est disponible sur le site internet de la Société [ici](#) ;
- Les résolutions financières dont notamment les délégations de compétence données au Conseil d’administration à l’effet de procéder à des augmentations de capital par divers moyens.

Seule une résolution a été rejetée :

- Délégation au Conseil d’Administration à l’effet de procéder à une augmentation de capital par émission d’actions ou de titres donnant accès au capital, réservés aux

---

<sup>1</sup> Microbiome Ecosystem Therapy™: Microbiothérapie à Ecosystème Complet

adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers (38ème résolution).

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale a décidé de reconduire M. Karim Dabbagh dans ses fonctions de Président - pour la durée de son mandat d'administrateur. La composition des comités reste inchangée.

La Société annonce également, conformément à l'approbation des résolutions 20 et 21, que le Conseil d'administration a décidé de maintenir le contrat de liquidité signé avec Kepler Cheuvreux portant sur l'animation des actions de la Société admises aux négociations sur Euronext Paris. Les informations relatives à ce contrat sont disponibles dans [le document unique de référence publié par la Société](#).

Le compte-rendu complet de l'Assemblée générale et le résultat des votes, résolution par résolution sera disponible prochainement sur le site internet de la Société [www.maatpharma.com](http://www.maatpharma.com) à la rubrique Investisseurs/Assemblées générales.

### **A propos de MaaT Pharma**

MaaT Pharma est une société de biotechnologies au stade clinique qui a mis au point une approche complète pour restaurer la symbiose microbiote/hôte des patients atteints de cancers. Engagée dans le traitement des cancers et de la maladie du greffon contre l'hôte (GvH), une complication grave survenant après une greffe de cellules souches hématopoïétiques, MaaT Pharma a lancé en mars 2022 en Europe un essai clinique de Phase 3 chez des patients atteints de GvH aiguë, après avoir réalisé la preuve de concept de son approche dans un essai clinique de Phase 2. Sa puissante plateforme de découverte et d'analyse, gutPrint® soutient le développement de son portefeuille de produits et son extension à des indications plus larges, en aidant à déterminer de nouvelles cibles thérapeutiques, à évaluer les médicaments candidats et à identifier des biomarqueurs pour la prise en charge de pathologies impliquant le microbiote. Les *Microbiome Ecosystem Therapies™* (Microbiothérapies à écosystème complet) sont toutes produites dans le cadre très standardisé d'une fabrication et de contrôles qualité cGMP, afin de garantir en toute sécurité l'accès à la diversité et à la richesse du microbiote, sous forme orale ou d'*enema*. MaaT Pharma bénéficie de l'engagement de scientifiques de renommée mondiale et de relations établies avec les instances réglementaires pour faire progresser l'intégration des thérapies à base de microbiote dans la pratique clinique. MaaT Pharma est cotée sur Euronext Paris (Code mnémonique: MAAT).



### **Contacts**

#### **MaaT Pharma – Relations investisseurs**

Guillaume Debroas, Ph.D.  
Responsable des Relations Investisseurs  
+33 6 16 48 92 50  
[invest@maat-pharma.com](mailto:invest@maat-pharma.com)

#### **MaaT Pharma – Relations médias**

Pauline Richaud  
Senior PR & Corporate  
Communications Manager  
+33 6 14 06 45 92  
[media@maat-pharma.com](mailto:media@maat-pharma.com)

#### **Trophic Communications Communication corporate**

Jacob VERGHESE ou  
Desmond James  
+49 151 7441 6179  
[maat@trophic.eu](mailto:maat@trophic.eu)